

# 2002

Rapport annuel



Assomption Vie



100 ans  
Un siècle d'expérience

## **Conseil d'administration 2002**

### **J. Bernard Marcil\*, F.C.A**

Président du Conseil, Assomption Vie

### **Denis Losier**

Président-directeur général, Assomption Vie

### **Paul L. Bourque\*, C.M.A., C.A.**

Président, Paul L. Bourque et Compagnie

### **Jean-Claude Savoie\***

Président, Groupe Savoie

### **Maureen E. Reid**

Présidente, BoardWorks Consulting

### **Noël M. Després**

Directeur général, Comeau's Sea Foods Ltée

**Roger Fournier**

Président, Triangle Kitchen Ltée

**Jeannette Lalonde**

Directrice générale, AFA Horizon Inc.

**Louis Benoit\*, C.G.A., C.A.**

Associé, Losier Doiron Larocque Benoit

**Jean-Jacques Roy, Ing.**

Président-directeur général, Le Groupe Roy Consultants

**Gerald L. Pond\***

Président-directeur général, iMagic TV

\* Membre du Comité de vérification

## Message du président-directeur général

L'année 2002 aura été à l'image de 2001 : malgré le contexte incertain et volatile en termes de prévisibilité des marchés nord-américains, Assomption Vie a su se démarquer.

Pour une troisième année consécutive, nous avons atteint le bénéfice net le plus élevé de notre histoire, soit 5,5 millions de dollars, une hausse de 9 % sur 2001. Le profit total des cinq dernières années s'élève maintenant à 18,7 millions de dollars. Et l'avoire des titulaires de polices, à 48,4 millions de dollars, représente une augmentation de 13 % sur 2001. Malgré les piètres performances des marchés boursiers, l'actif sous gestion de la Compagnie s'est accru de 2,5 % pour atteindre 725 millions de dollars. Et l'actif sous gestion de Placements Louisbourg est resté relativement stable à plus de 1,1 milliard de dollars. De plus, le ratio de solvabilité a grimpé à 203 %, bien au-delà du seuil de 120 % exigé par les agences réglementaires.

Assomption Vie a réalisé des ventes de 2,5 millions de dollars en assurance-vie individuelle, en légère diminution par rapport aux ventes de 2001. Toutefois, notre en-

vigueur a affiché une croissance de 3,2 %, en comparaison de 0,2 % pour l'ensemble de l'industrie. Au chapitre de l'assurance collective, les ventes ont augmenté de 40 % depuis 1998. Nous avons surtout réussi à accroître la rentabilité de ce créneau. L'assurance crédit automobile a connu une croissance qui dépasse nos attentes : ses ventes se sont élevées à 5,2 millions de dollars, du jamais vu pour ce produit. Quant aux services financiers, leurs ventes ont atteint 41,5 millions de dollars, comparativement à 26,2 millions en 2001 et ce, en dépit des contrecoûts des marchés.

Nous avons poursuivi en 2002 le virage technologique entrepris en 2001. Grâce à notre service en ligne, nos représentants ont un accès rapide aux renseignements sur leurs clients et peuvent obtenir des soumissions électroniquement. Nous avons également lancé en septembre 2002 les activités marquant le 100<sup>e</sup> anniversaire d'Assomption Vie que nous célébrerons tout au long de 2003.

Cette année centenaire marque également le 30<sup>e</sup> anniversaire de Place de l'Assomption, un point de repère indéniable dans le paysage urbain de Moncton.

En terminant, je tiens à remercier tout particulièrement messieurs Bernard Marcil, le président sortant du Conseil d'administration, ainsi que Roger Fournier pour les neuf années qu'ils ont consacrées à l'avancement d'Assomption Vie. Je remercie également tous les membres du Conseil de leur contribution à l'essor de notre compagnie, de même que notre clientèle pour sa fidélité et sa confiance envers Assomption Vie. Enfin, au-delà de la conjoncture économique et des nouveaux défis d'affaires à relever, je demeure convaincu que notre avenir sera largement déterminé par l'expérience, la compétence et la loyauté de nos employés, de nos agents et de nos courtiers. Car ils contribuent quotidiennement au succès d'Assomption Vie et à la sécurité de ses clients.

*Le président-directeur général,*

*Denis Losier*

**Denis Losier**

## Message du président du Conseil d'administration

Les fondateurs d'Assomption Vie seraient sans doute fiers de constater les réalisations de la Compagnie alors qu'elle fête son centenaire. En effet, les résultats financiers démontrent des niveaux jusqu'à présent jamais atteints, à savoir, des revenus franchissant pour la première fois la barre des 100 millions de dollars, un ratio de solvabilité de plus de 200 %, un actif sous gestion qui atteint 725 millions de dollars et un bénéfice net record de 5,5 millions de dollars.

Bien au-delà de ces résultats impressionnants, le Conseil d'administration et tous les conseils qui l'ont précédé peuvent s'enorgueillir d'avoir respecté cet héritage que nous ont légué les dirigeants des premières heures.


Certes, au cours des années, la Compagnie aura plusieurs virements, mais elle aura toujours été respectueuse de son rôle dans la communauté.

Respectueuse également envers son personnel qu'elle considère un allié important dans la réussite de la Compagnie. Pour la deuxième année consécutive, Assomption Vie aura été classée parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada, ce qui témoigne de l'importance que la Compagnie attache à sa relation avec ses employés.

Cent ans après sa création, Assomption Vie jouit d'une réputation enviable auprès de ses clients, ses fournisseurs et ses compétiteurs. Forte d'un surplus financier de 50 millions de dollars, elle envisage l'avenir avec beaucoup d'optimisme et elle est prête à faire face aux défis inévitables qui croiseront son chemin.

Votre Conseil d'administration veille sur les intérêts des propriétaires, les détenteurs de polices, par le truchement d'une solide planification stratégique tirée de l'expérience collective de ses membres.

*Le président du Conseil,*



**Bernard Marcil**

## Rapport de l'actuaire responsable de l'évaluation

Aux titulaires de polices  
d'Assomption Compagnie  
Mutuelle d'Assurance-Vie

J'ai fait l'évaluation des engagements envers les assurés dans le bilan consolidé d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie au 31 décembre 2002 ainsi que de leur variation dans l'état des résultats consolidés pour l'année terminée à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue, incluant notamment le choix d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant des engagements envers les assurés constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices et les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.



**Luc Farmer**

*Fellow,  
Institut Canadien des Actuaires*

*Moncton, Nouveau-Brunswick  
Le 13 février 2003*

## Rapport de la Direction

Les états financiers d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, ainsi que les informations financières contenues dans ce rapport annuel, sont la responsabilité de la Direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration.

Les états financiers, dressés par la Direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements.

La Direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants.

La Direction est d'avis que les contrôles internes sont suffisants pour assurer un degré raisonnable de certitude quant aux écritures comptables et que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Compagnie.

Les engagements envers les assurés d'Assomption Compagnie Mutuelle

d'Assurance-Vie ont été examinés par un actuaire désigné nommé par le Conseil d'administration. Ce dernier est chargé de veiller à ce que les hypothèses retenues et les méthodes employées pour le calcul des provisions mathématiques soient justes, compte tenu des circonstances, et que ces provisions correspondent aux engagements futurs de la Compagnie envers les assurés.

Le Conseil d'administration est chargé de voir à ce que la Direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le Conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification.

Le Comité de vérification est nommé par le Conseil d'administration, et la totalité de ses membres sont des administrateurs externes. Le Comité rencontre périodiquement la Direction, ainsi que les vérificateurs internes et externes, afin de discuter des contrôles internes exercés, des

questions de vérification et des questions de présentation de l'information financière. Le Comité examine le rapport annuel, les états financiers et le rapport des vérificateurs externes et il fait part de ses constatations au Conseil d'administration lorsqu'il approuve la publication des états financiers à l'intention des titulaires de polices. De plus, le Comité étudie, afin de soumettre à l'examen du Conseil d'administration et à l'approbation des titulaires de polices, la nomination des vérificateurs externes.

Les états financiers ont été vérifiés, au nom des titulaires de polices, par les vérificateurs externes, LeBlanc Nadeau Bujold, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. LeBlanc Nadeau Bujold a librement et pleinement accès au Comité de vérification.

Pour la Direction,

*Denis Losier*

**Denis Losier**

*Président-directeur général  
Le 28 février 2003*

## Rapport des Vérificateurs aux titulaires de polices

Nous avons vérifié le bilan consolidé d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie** au **31 décembre 2002** et les états consolidés des résultats, de l'excédent, des flux de trésorerie, ainsi que les états consolidés des fonds distincts pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres

éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au **31 décembre 2002**, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

**LeBlanc Nadeau Bujold**  
Comptables agréés



Dieppe, Nouveau-Brunswick  
Le 13 février 2003

## Bilan consolidé

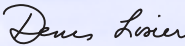
(en milliers de dollars)

Au 31 décembre

	Notes	2002	2001
<b>Actif</b>			
			<b>Redressé</b>
Titres négociables	4	284 420 \$	259 157 \$
Prêts hypothécaires	5	104 873	117 094
Placements immobiliers	4	25 622	24 816
Avances sur polices		6 180	6 170
Encaisse et dépôts à terme		25 092	14 489
Revenus de placement courus		4 089	4 117
Immobilisations	6	4 133	3 813
Autres éléments d'actif	7	11 484	10 825
		<u>465 893 \$</u>	<u>440 481 \$</u>
<b>Passif</b>			
Engagements envers les assurés :			
Passifs actuariels	8	367 030 \$	343 980 \$
Prestations à payer et autres provisions		6 066	6 444
Dépôts des assurés		14 062	16 052
Dette à long terme	9	11 384	11 707
Gains et pertes reportés	10	2 377	2 935
Impôts futurs	11	4 116	3 502
Autres éléments de passif	3, 12	12 461	13 001
		<u>417 496</u>	<u>397 621</u>
<b>Avoir des titulaires de polices</b>			
Excédent	3	<u>48 397</u>	<u>42 860</u>
		<u>465 893 \$</u>	<u>440 481 \$</u>
<b>Actif sous gestion</b>			
Incertitudes	14	<u>259 447 \$</u>	<u>266 060 \$</u>

Au nom du Conseil,

  
Président du Conseil

  
Président-directeur général

## Résultats consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 décembre

	Notes	2002	2001
<b>Revenus</b>			<b>Redressé</b>
Primes d'assurance		42 424 \$	40 688 \$
Primes de rente		33 790	17 670
Revenus de placement	15	29 778	30 335
Autres		2 911	2 936
		<u>108 903</u>	<u>91 629</u>
<b>Dépenses</b>			
Prestations d'assurance		24 775	24 165
Prestations de rente		30 565	28 182
Augmentation des passifs actuariels		23 688	11 248
Autres attributions aux titulaires de polices		1 978	2 501
Frais d'administration		13 289	12 293
Commissions		3 273	3 132
Intérêts sur la dette à long terme		658	915
Autres		1 296	1 291
		<u>99 522</u>	<u>83 727</u>
<b>Résultats avant participations et impôts</b>		9 381	7 902
Participations		<u>839</u>	<u>839</u>
<b>Résultats avant impôts</b>		<u>8 542</u>	<u>7 063</u>
Impôts exigibles	3, 11	2 370	1 853
Impôts futurs	11	635	112
		<u>3 005</u>	<u>1 965</u>
<b>Résultats nets de l'exercice</b>		<u>5 537 \$</u>	<u>5 098 \$</u>

## Excédent consolidé

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 décembre

	Note	2002	2001
Solde au début de l'exercice		42 860 \$	Redressé 37 762 \$
Résultats nets de l'exercice	3	<u>5 537</u>	<u>5 098</u>
Solde à la fin de l'exercice		<u>48 397 \$</u>	<u>42 860 \$</u>

## Flux de trésorerie consolidés

(en milliers de dollars)

	Notes	2002	2001
<b>Exploitation</b>			<b>Redressé</b>
Exercice terminé le 31 décembre			
Résultats nets de l'exercice	3	5 537 \$	5 098 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités :			
Augmentation des passifs actuariels		23 688	11 248
Amortissement des immobilisations et du fonds commercial		1 052	1 001
Amortissement relatif aux revenus de placement	15	219	(83)
Autres		(5 810)	(2 903)
		<u>24 686</u>	<u>14 361</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation		(287)	4 979
		<u>24 399</u>	<u>19 340</u>
<b>Financement</b>			
Augmentation de la dette à long terme		—	52
Remboursement de la dette à long terme		(323)	(241)
		<u>(323)</u>	<u>(189)</u>
<b>Investissement</b>			
Titres négociables, prêts hypothécaires et placements immobiliers :			
Ventes, échéances et remboursements		45 012	47 626
Achats et prêts		(55 271)	(66 901)
Acquisition d'immobilisations		(1 677)	(3 157)
Autres		(1 537)	(1 506)
		<u>(13 473)</u>	<u>(23 938)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des dépôts à terme durant l'exercice		10 603	(4 787)
Encaisse et dépôts à terme au début de l'exercice		<u>14 489</u>	<u>19 276</u>
Encaisse et dépôts à terme à la fin de l'exercice		<u>25 092 \$</u>	<u>14 489 \$</u>

**Fonds distincts consolidés***(en milliers de dollars)*

Au 31 décembre

	<b>2002</b>	<b>2001</b>
<b>Actif net</b>		
Placements :		
Obligations	73 790 \$	99 679 \$
Actions	41 099	60 407
Fonds communs de placement	131 669	76 847
Titres hypothécaires	6 518	5 591
Encaisse et dépôts à terme	5 926	22 425
Revenus de placement courus	826	1 326
Autres	19	6
	<u>259 847</u>	<u>266 281</u>
Éléments de passif	400	221
<b>Avoir des participants</b>	<u>259 447 \$</u>	<u>266 060 \$</u>

Exercice terminé le 31 décembre

	<b>2002</b>	<b>2001</b>
<b>Évolution de l'actif net</b>		
Actif net au début de l'exercice	<u>266 060 \$</u>	<u>278 040 \$</u>
Contributions nettes :		
Contributions	37 574	26 243
Retraits de fonds	<u>(30 277)</u>	<u>(20 088)</u>
	<u>7 297</u>	<u>6 155</u>
Revenus de placement :		
Variation de la valeur des placements	(9 352)	(15 207)
Intérêts et dividendes	9 728	8 529
Pertes réalisées	<u>(11 657)</u>	<u>(9 173)</u>
	<u>(11 281)</u>	<u>(15 851)</u>
Frais de gestion et d'administration	<u>(2 629)</u>	<u>(2 284)</u>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<u>259 447 \$</u>	<u>266 060 \$</u>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 décembre 2002

### 1. Mode de constitution

**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie**, connue sous le nom d'**Assomption Vie**, a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

### 2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément à la Loi sur les assurances du Nouveau-Brunswick et à la loi constitutive de la Société. Cette dernière prévoit que, sauf spécifications contraires émanant du Surintendant des assurances du Nouveau-Brunswick, les états financiers doivent être préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans le cadre de la préparation de ces états financiers, incluant les règles

comptables prescrites par le Surintendant des assurances du Nouveau-Brunswick, sont décrites ci-dessous. Ces conventions comptables sont, à tous égards importants, conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

#### **Consolidation**

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de ses filiales, qui sont :

**Place de l'Assomption Limitée; La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée**, société mère de **Les Placements Louisbourg Inc.**

Ces états n'incluent pas les comptes de la Fondation de l'Assomption Mutuelle-Vie Inc.

#### **Titres négociables**

Les titres négociables comprennent les obligations, les fonds hypothécaires et les actions. Les obligations et les fonds hypothécaires sont inscrits au coût amorti et les gains et les pertes réalisés lors de la vente de ces titres sont reportés et amortis sur la durée restante des titres vendus. Les

actions sont inscrites à la moyenne mobile de la valeur du marché selon laquelle la valeur comptable est redressée au rythme de 1,5 % par année en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur du marché. Les gains et les pertes réalisés à la vente d'actions sont reportés et amortis au rythme de 1,5 % par année selon la méthode de l'amortissement dégressif. Lorsqu'une baisse de valeur du marché d'un titre négociable est considérée comme étant de nature permanente, cette baisse de valeur durable est immédiatement portée aux résultats.

#### **Prêts hypothécaires**

Les prêts hypothécaires sont inscrits au solde des prêts, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles. Les provisions pour pertes sur les prêts en souffrance et en voie d'être liquidés sont portées immédiatement aux résultats. Elles sont calculées en utilisant la méthode de l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux courant.

### ***Placements à intérêt non comptabilisé***

La Société a comme politique de classer les placements à échéance déterminée, qui comprennent les obligations et les fonds et prêts hypothécaires comme étant à intérêt non comptabilisé lorsqu'elle juge qu'il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrer une partie du capital ou des intérêts. Les placements à intérêt non comptabilisé sont de nouveau inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et qu'il n'existe plus aucun doute raisonnable quant au recouvrement de ces placements.

### ***Placements immobiliers***

Les placements immobiliers, y compris ceux qu'utilise la Société, sont comptabilisés à la moyenne mobile de la valeur du marché selon laquelle la valeur comptable est redressée au rythme de 10% par année en fonction de la valeur du marché. Les

gains et pertes réalisés lors de la vente de placements sont reportés et amortis au taux de 10 % par année, selon la méthode de l'amortissement dégressif. La valeur du marché de chaque bien-fonds est déterminée par un évaluateur accrédité, à tous les trois ans. La valeur du marché alors établie correspond à une estimation de la valeur de réalisation de chaque bien-fonds et cette valeur reconnaît donc tout élément relatif à l'amortissement. En conséquence, aucune charge pour l'amortissement n'est inscrite aux résultats.

La Société fait la présomption qu'il y a une baisse de valeur durable du portefeuille des placements immobiliers si la valeur du marché se situe à un niveau inférieur à la valeur comptable pour une période de trois années consécutives. Cette présomption ne peut être écartée que par une preuve convaincante du contraire. Lorsqu'il y a lieu de constater une baisse de valeur

durable, cette baisse de valeur est immédiatement portée aux résultats.

### ***Encaisse et dépôts à terme***

L'encaisse et les dépôts à terme comprennent les dépôts bancaires et les effets à court terme venant à échéance dans un délai d'au plus trois mois de leur date d'acquisition.

### ***Immobilisations***

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant de 3 à 10 ans.

### ***Fonds commerciaux***

Les fonds commerciaux, découlant d'acquisitions, sont inscrits au prix coûtant et sont soumis à un test de dépréciation annuel qui consiste en une comparaison de sa juste valeur avec sa valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède sa juste valeur, la valeur comptable est ajustée en conséquence et une perte de valeur est passée aux résultats.

### **Passifs actuariels**

Les passifs actuariels au titre des contrats d'assurance et de rente sont établis selon la méthode canadienne axée sur le bilan. Ils représentent le montant conforme et nécessaire pour respecter le paiement des obligations futures de la Société envers les titulaires de polices. L'actuaire responsable de l'évaluation calcule ce montant selon les hypothèses qu'il juge appropriées pour les contrats en vigueur.

### **Impôts**

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour enregistrer la provision pour impôts sur les bénéfiques. La provision d'impôts inclut les impôts exigibles et les impôts futurs. Les impôts exigibles sont calculés selon le bénéfice imposable. Les impôts futurs sont comptabilisés en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur comptable et fiscale des actifs et passifs.

En plus des impôts sur le revenu aux taux statutaires, la charge d'impôts inclut des impôts sur le revenu de placements, des impôts des grandes sociétés et

des impôts sur le capital des institutions financières.

### **Conversion des devises**

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en dollars étrangers sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les comptes de résultats sont convertis au taux d'origine.

Les gains et les pertes de conversion sont portés aux résultats de l'exercice sauf s'ils se rapportent aux titres négociables, avances sur polices, passifs actuariels et dépôts des assurés auxquels cas ils sont reportés et amortis sur la durée de vie prédéterminée ou prévisible de chacun des éléments correspondants.

### **Coûts actuels et futurs afférents aux opérations de la Société d'indemnisation pour les assurances de personnes**

En tant que membre de la Société d'indemnisation pour les assurances de personnes (SIAP), la Société encourt et encourra probablement dans le futur, des coûts reliés aux opérations de cette dernière. La SIAP se charge

de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles chargées par la SIAP, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. La Société s'est engagée à avancer des fonds, au gré de la SIAP, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

### **Fonds distincts**

Les placements des fonds distincts sont inscrits à la valeur du marché. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont portés immédiatement aux résultats.

## **Régimes d'avantages sociaux des salariés**

La Société et ses filiales offrent à leurs employés et agents des régimes de retraite à prestations définies de type salaire fin de carrière. Les contributions de l'employeur et des participants à ces régimes sont incluses, soit dans l'actif au bilan consolidé ou dans l'actif net des fonds distincts consolidés de la Société pour le bénéfice des participants. La charge annuelle de retraite comprend la dépense actuarielle pour les services courants, l'amortissement des redressements actuariels au titre des services passés et l'amortissement des gains et pertes actuariels.

La Société comptabilise ses obligations découlant des

régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes.

À cette fin, la Société a adopté les conventions suivantes : *Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite, comprenant l'assurance-vie et santé, gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.*

Pour les besoins du calcul du

taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à la valeur du marché.

L'excédent de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par les trois régimes sont de 22, 19 et 15 ans. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que les régimes de retraite.

### **Hypothèses actuarielles significatives retenues par la Compagnie pour évaluer ses obligations au titre de prestations constituées**

	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Taux d'actualisation	6,25 %	6,25 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	6,50 à 7,25 %	7,25 %
Taux de croissance de la rémunération	3,75 %	3,75 %

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé des participants a été fixé à 15 %.

### 3. Redressement de l'exercice antérieur

La Société a relevé que le calcul d'impôts exigibles pour l'exercice 2001 était erroné. En conséquence, les états financiers de l'exercice 2001 ont été redressés comme suit :

	Augmentation (diminution)
Bilan :	
i) Autres éléments de passif	(1 512 \$)
ii) Excédent	1 512 \$
Résultats :	
i) Impôts exigibles	(1 512 \$)
ii) Résultats nets de l'exercice	1 512 \$

### 4. Titres négociables et placements immobiliers

	2002		2001	
	Valeur comptable	Valeur du marché	Valeur comptable	Valeur du marché
Titres négociables :				
Obligations	273 494 \$	324 501 \$	249 473 \$	283 478 \$
Fonds hypothécaires	783	797	791	795
Fonds de placement	7 969	7 059	6 297	5 833
Autres	2 174	2 228	2 596	2 624
	<u>284 420</u>	<u>334 585</u>	<u>259 157</u>	<u>292 730</u>
Placements immobiliers	<u>25 622</u>	<u>24 067</u>	<u>24 816</u>	<u>23 720</u>
	<u>310 042 \$</u>	<u>358 652 \$</u>	<u>283 973 \$</u>	<u>316 450 \$</u>

Le portefeuille en obligations est composé à 91 % (91 % en 2001) de titres cotés A ou mieux. Les obligations gouvernementales représentent 76 % (74 % en 2001) du portefeuille.

## 5. Prêts hypothécaires

	2002		2001	
	Placement inscrit	Provision pour perte	Valeur comptable	Valeur comptable
Prêts hypothécaires :				
Non provisionnés				
Résidentiels	60 522 \$	– \$	60 522 \$	77 322 \$
Commerciaux	44 305	–	44 305	38 021
Provisionnés				
Résidentiels	51	5	46	83
Commerciaux	–	–	–	1 668
	<u>104 878 \$</u>	<u>5 \$</u>	<u>104 873 \$</u>	<u>117 094 \$</u>

Les revenus de placement comprennent une réduction pour provision pour perte au montant de 109 \$ (11 \$ de charge en 2001). Les prêts assurés représentent 18 % (29 % en 2001) du portefeuille des hypothèques. De plus, les prêts en souffrance de 90 jours et plus comptent pour 0,9 % (0,8 % en 2001) du portefeuille.

## 6. Immobilisations

	2002		2001	
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Ameublements et matériels	2 218 \$	922 \$	1 296 \$	1 254 \$
Logiciels	3 550	1 339	2 211	930
Améliorations locatives	357	216	141	100
Projets technologiques en cours	485	–	485	1 529
	<u>6 610 \$</u>	<u>2 477 \$</u>	<u>4 133 \$</u>	<u>3 813 \$</u>

Les frais d'administration comprennent l'amortissement des immobilisations au montant de 1 016 \$ (906 \$ en 2001).

## 7. Autres éléments d'actif

	2002	2001
Débiteurs :		
Clients	2 913 \$	3 324 \$
Réassureurs	2 626	1 565
Primes à recevoir	2 863	2 929
Commissions et frais payés d'avance	1 840	1 692
Fonds commerciaux	135	171
Autres	1 107	1 144
	<u>11 484 \$</u>	<u>10 825 \$</u>

Les frais d'administration comprennent une baisse de valeur des fonds commerciaux au montant de 36 \$ (95 \$ d'amortissement en 2001).

## 8. Passifs actuariels

### Nature et composition des passifs actuariels

Les passifs actuariels représentent les montants qui, avec les primes et les revenus de placement futurs estimés, suffiront à régler le montant estimé des prestations futures, des participations aux assurés et des frais engagés sur les polices en vigueur. Les passifs actuariels sont déterminés à l'aide des pratiques actuarielles

généralement reconnues, selon les normes établies par l'Institut Canadien des Actuaires. La méthode d'évaluation utilisée est la méthode canadienne axée sur le bilan.

La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis.

La composition des passifs actuariels de la Société est la suivante :

	2002		2001
	Canada	États-Unis	Total
Assurance individuelle	128 819 \$	39 215 \$	168 034 \$
Assurance collective	16 477	–	16 477
Rentes individuelles	147 164	17 804	164 968
Rentes collectives	17 551	–	17 551
	<u>310 011 \$</u>	<u>57 019 \$</u>	<u>367 030 \$</u>
			<u>343 980 \$</u>

La composition des actifs supportant les passifs et l'avoir des titulaires de polices est la suivante :

**2002**

	Titres négociables	Prêts hypothécaires	Placements immobiliers	Autres	Total
<b>Valeur comptable</b>					
Assurance individuelle	153 700 \$	13 044 \$	– \$	1 290 \$	168 034 \$
Assurance collective	9 433	4 849	–	2 195	16 477
Rentes individuelles	82 057	67 082	2 818	13 011	164 968
Rentes collectives	5 722	7 391	–	4 438	17 551
Autres, incluant l'avoir	33 508	12 507	22 804	30 044	98 863
	<u>284 420 \$</u>	<u>104 873 \$</u>	<u>25 622 \$</u>	<u>50 978 \$</u>	<u>465 893 \$</u>
Géographique :					
Canada	213 407 \$	104 873 \$	25 622 \$	43 541 \$	387 443 \$
États-Unis	71 013	–	–	7 437	78 450
	<u>284 420 \$</u>	<u>104 873 \$</u>	<u>25 622 \$</u>	<u>50 978 \$</u>	<u>465 893 \$</u>
<b>Valeur du marché</b>					
Géographique :					
Canada	259 299 \$	107 063 \$	24 067 \$	43 541 \$	433 970 \$
États-Unis	75 286	–	–	7 437	82 723
	<u>334 585 \$</u>	<u>107 063 \$</u>	<u>24 067 \$</u>	<u>50 978 \$</u>	<u>516 693 \$</u>

**2001**

	Titres négociables	Prêts hypothécaires	Placements immobiliers	Autres	Total
<b>Valeur comptable</b>					
Assurance individuelle	134 049 \$	13 688 \$	– \$	10 788 \$	158 525 \$
Assurance collective	7 993	7 318	–	1 551	16 862
Rentes individuelles	73 610	55 874	–	11 006	140 490
Rentes collectives	9 602	13 466	2 000	3 035	28 103
Autres, incluant l'avoir	33 903	26 748	22 816	13 034	96 501
	<u>259 157 \$</u>	<u>117 094 \$</u>	<u>24 816 \$</u>	<u>39 414 \$</u>	<u>440 481 \$</u>
Géographique :					
Canada	186 894 \$	117 094 \$	24 816 \$	29 660 \$	358 464 \$
États-Unis	72 263	–	–	9 754	82 017
	<u>259 157 \$</u>	<u>117 094 \$</u>	<u>24 816 \$</u>	<u>39 414 \$</u>	<u>440 481 \$</u>
<b>Valeur du marché</b>					
Géographique :					
Canada	220 021 \$	120 183 \$	23 720 \$	29 660 \$	393 584 \$
États-Unis	72 709	–	–	9 754	82 463
	<u>292 730 \$</u>	<u>120 183 \$</u>	<u>23 720 \$</u>	<u>39 414 \$</u>	<u>476 047 \$</u>

## Hypothèses

La méthode d'évaluation des passifs actuariels requiert l'utilisation des hypothèses les plus probables quant aux risques assumés par la Société, dont les principaux sont : la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements, les frais d'administration et les déchéances. Ces hypothèses doivent être modifiées en introduisant des marges pour écarts défavorables qui ont pour effet d'accroître les passifs. Les hypothèses sont révisées annuellement pour assurer qu'elles demeurent raisonnables en fonction de l'expérience de la Société. L'effet de tout changement d'hypothèse ayant un impact sur les passifs actuariels est reconnu immédiatement dans les résultats.

Les éléments qui suivent décrivent l'approche utilisée pour l'établissement des hypothèses d'évaluation et des marges pour écarts défavorables :

### a) Mortalité

Pour le secteur de l'assurance-vie individuelle, la Société utilise une table récente de mortalité produite par l'industrie et la modifie pour tenir compte de l'expérience réelle de la Société au cours des cinq dernières années. L'amélioration future de la mortalité des assurés n'est pas prise en considération.

Pour la mortalité en rentes individuelles et collectives, une table de mortalité récente produite par l'industrie tenant compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers est utilisée.

### b) Invalidité

Les tables d'invalidité utilisées sont représentatives de l'expérience de l'industrie et ajustées pour refléter l'expérience de la Société.

### c) Rendement des placements

Le calcul des passifs actuariels tient compte des rendements nets projetés des actifs qui supportent actuellement les passifs et des nouveaux fonds qui seront investis ou désinvestis dans le futur. L'incertitude quant aux taux de rendement qui seront disponibles sur ces nouveaux fonds est prise en considération en évaluant la sensibilité des résultats à plusieurs scénarios plausibles. Les frais de placement et les risques de défaut des actifs sont considérés dans l'évaluation.

### d) Frais d'administration

Les frais d'administration des polices sont établis à partir des études internes de répartition des dépenses de la Société. Cette analyse est révisée et mise à jour annuellement. Ces frais sont projetés dans le futur en prévoyant une inflation éventuelle des coûts unitaires.

### **e) Déchéances**

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices est effectuée. Les hypothèses d'évaluation sont modifiées en fonction de cette étude et de celles publiées par l'industrie de l'assurance.

### **f) Participations aux assurés**

L'évaluation est basée sur les participations prévues aux échelles de dividendes de la Société.

### **g) Marges pour écarts défavorables**

Les hypothèses de base utilisées pour l'établissement des passifs actuariels représentent généralement les estimations les plus probables à l'égard d'un éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des estimations les plus probables, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de

fournir une meilleure assurance que les réserves actuarielles suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut Canadien des Actuaires définit un intervalle de marges à l'intérieur duquel l'actuaire doit faire son choix en fonction de la situation propre de chaque société.

De façon générale, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis alors qu'elles sont moindres pour les produits ajustables ou comportant des participations qui peuvent être ajustées pour refléter l'expérience de la Société.

## Variation des passifs actuariels

La variation des passifs actuariels se répartit de la façon suivante :

	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Passifs actuariels au début de l'année	343 980 \$	329 820 \$
Augmentation normale des passifs	23 911	11 134
Modifications aux hypothèses actuarielles	(223)	114
Ajustement pour change étranger	(638)	2 912
	<u>367 030 \$</u>	<u>343 980 \$</u>

## Réassurance

Afin de stabiliser les résultats de la Société, une partie des affaires est cédée à des réassureurs agréés. Le montant maximal conservé pour une vie assurée est de 75 \$. Les contrats de réassurance ne déchargent pas la Société de ses engagements envers les assurés. Ainsi, la faillite éventuelle de réassureurs pourrait causer des pertes à la Société. Chaque année, une

confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les autorités.

En fonction des ententes de réassurance existantes, les passifs actuariels ont été réduits des montants suivants afin de refléter la portion du risque cédé :

	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Canada	44 695 \$	40 936 \$
États-Unis	38	44
	<u>44 733 \$</u>	<u>40 980 \$</u>

## 9. Dette à long terme

	2002	2001
<b>Emprunts hypothécaires</b>		
Emprunts hypothécaires à un taux de 5,09 % échéant en avril 2003 et grevant les placements immobiliers	11 035 \$	11 358 \$
<b>Emprunts bancaires et autres</b>		
Emprunts à un taux préférentiel moins 1 % sans modalité de remboursement	297	297
Autres	<u>52</u>	<u>52</u>
	<u>11 384 \$</u>	<u>11 707 \$</u>

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement de ces emprunts sont les suivants :

Exercices se terminant les 31 décembre	2003	362 \$
	2004	374 \$
	2005	392 \$
	2006	411 \$
	2007	431 \$

## 10. Gains (pertes) reportés

	2002	2001
Obligations	959 \$	1 125 \$
Fonds hypothécaires	(114)	(179)
Placements immobiliers	(227)	(252)
Autres placements	(64)	33
Change étranger	<u>1 823</u>	<u>2 208</u>
	<u>2 377 \$</u>	<u>2 935 \$</u>

## 11. Impôts

Le taux d'imposition réel à l'état des résultats consolidés diffère du taux statutaire en raison des éléments suivants :

	2002		2001	
			Redressé	
Impôts au taux statutaire	3 231 \$	37,8 %	2 875 \$	40,7 %
Éléments ayant un effet sur le taux effectif :				
Impôt sur les revenus de placement	354	4,1	269	3,8
Impôt des grandes sociétés	164	1,9	133	1,9
Ajustements des années antérieures	(295)	(3,5)	(314)	(4,4)
Écarts permanents	31	0,4	(80)	(1,1)
Écarts des taux d'imposition en territoires étrangers	(702)	(8,2)	(570)	(8,1)
Pertes reportées	–	–	(525)	(7,4)
Autres	222	2,7	177	2,5
	<u>3 005 \$</u>	<u>35,2 %</u>	<u>1 965 \$</u>	<u>27,9 %</u>

La charge totale d'impôts portée aux résultats se partage comme suit :

	2002	2001
		Redressé
Charge d'impôts du Canada :		
Impôts exigibles	2 274 \$	1 776 \$
Impôts futurs	185	156
	<u>2 459</u>	<u>1 932</u>
Charge d'impôts de pays étrangers :		
Impôts exigibles	96	77
Impôts futurs	450	(44)
	<u>546</u>	<u>33</u>
	<u>3 005 \$</u>	<u>1 965 \$</u>

Les actifs et les passifs d'impôts futurs de la Société résultent des éléments qui suivent :

	2002	2001
		Redressé
Titres négociables	(88) \$	(36) \$
Passifs actuariels	1 811	1 530
Immobilisations	2 453	2 302
Autres	(60)	(294)
	<u>4 116 \$</u>	<u>3 502 \$</u>

## 12. Autres éléments de passif

	2002	2001 Redressé
Créditeurs :		
Fournisseurs	4 081 \$	2 615 \$
Réassureurs	3 591	2 383
Autres	4 789	8 003
	<u>12 461 \$</u>	<u>13 001 \$</u>

## 13. Régimes d'avantages sociaux des salariés

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit :

Évolution des obligations au titre des prestations constituées :	2002	2001
Solde au début de l'exercice	16 330 \$	15 111 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 185	1 086
Intérêts débiteurs	1 023	986
Prestations versées	(595)	(853)
Gains actuariels	(851)	—
Solde à la fin de l'exercice	<u>17 092</u>	<u>16 330</u>
Évolution de l'actif des régimes :		
Juste valeur au début de l'exercice	12 494 \$	12 894 \$
Rendement réel des actifs des régimes	(523)	(654)
Cotisations de l'employeur	989	651
Cotisations des salariés	474	456
Prestations versées	(595)	(853)
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>12 839</u>	<u>12 494</u>
Situation de capitalisation – (déficit)	<u>(4 253) \$</u>	<u>(3 836) \$</u>

(suite)

La charge nette de la Société au titre des régimes se présente comme suit :	2002	2001
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	711 \$	630 \$
Intérêts débiteurs	1 023	986
Rendement prévu des actifs des régimes	(920)	(944)
Amortissement de la perte actuarielle	106	31
<b>Charge nette au titre des régimes</b>	<b>920 \$</b>	<b>703 \$</b>
Les autres éléments de passif au bilan comprennent un passif relatif aux avantages sociaux futurs de 290 \$ (324 \$ en 2001), qui se détaille comme suit :		
	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	271 \$	276 \$
Passif relatif aux régimes de pension	19	48
	<b>290 \$</b>	<b>324 \$</b>

## 14. Incertitudes

### Impôts

La charge d'impôt est calculée à partir des taux et des lois en vigueur ou connus à la date du rapport. Dans le calcul des impôts américains, un ou plusieurs de ces éléments ne sont connus qu'après la publication des états financiers ou encore, peuvent changer et affecter de façon significative

l'impôt qui deviendra exigible pour l'exercice fiscal terminé. L'écart ainsi créé entre l'impôt estimé et l'impôt exigible est imputé aux résultats de l'exercice suivant, ce qui peut causer des fluctuations importantes de l'impôt par rapport aux résultats avant impôts de l'année en question.

## 15. Revenus de placement

	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Revenus gagnés		
Obligations	19 199 \$	17 515 \$
Prêts hypothécaires	7 988	9 390
Placements immobiliers, montant net	2 479	2 495
Fonds de placement	187	98
Fonds hypothécaires	50	48
Autres	967	1 413
	<u>30 870</u>	<u>30 959</u>
Amortissement des gains et pertes réalisés reportés et comptabilisation des gains et pertes non réalisés		
Obligations	213	386
Actions	(172)	(88)
Fonds hypothécaires	(64)	(67)
Placements immobiliers	(196)	(148)
	<u>(219)</u>	<u>83</u>
Dépenses de placement	<u>(873)</u>	<u>(707)</u>
	<u>29 778 \$</u>	<u>30 335 \$</u>

## 16. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie reliés à l'exploitation incluent les éléments suivants :	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Intérêts versés sur le financement	685 \$	916 \$
Impôts versés	2 216 \$	2 714 \$
Participations versées	225 \$	315 \$

## 17. Emprunts bancaires

La Société dispose de marges de crédit autorisées totalisant 2,5 millions de dollars portant intérêt au taux de base. Ces

emprunts bancaires sont renouvelables annuellement et ne sont pas garantis.

## 18. Solidité financière de la société

### Suffisance du capital

Les autorités de surveillance exigent une capitalisation minimale des sociétés d'assurance afin qu'elles puissent exercer leurs activités. En fonction de la norme exigée par le Bureau fédéral du surintendant des institutions financières (BSIF), la Société maintient un ratio supérieur à l'exigence minimum de 120 %. À la fin de l'année 2002, le ratio est d'environ 203 % (179 % en 2001).

Un ratio de 203 % signifie que la Société a un capital lui permettant de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre

de 24 millions de dollars (18 millions de dollars en 2001), le cas échéant, tout en respectant alors une capitalisation minimale.

### Sensibilité de la Société aux différents risques

Chaque année, l'actuaire procède à l'analyse des résultats anticipés de la Société en fonction de son plan d'affaires (trois prochaines années) dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la suffisance du capital. Son rapport est présenté au Conseil d'administration et déposé auprès des autorités de surveillance. Le but de cet exercice est d'assurer que la Société possède un capital

suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activités et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'évaluer la solidité financière de l'entreprise. Il ressort de cet exercice que les deux principales menaces identifiées sont une baisse possible des taux de rendement disponibles sur les nouveaux actifs et une évolution défavorable du taux de déchéance des polices. Aucun des scénarios envisagés n'a eu pour effet de mettre en péril la solvabilité de la Société.

## 19. Information sectorielle

La Société exerce principalement ses activités dans le secteur de l'assurance-vie, qui comprend les ventes et les services liés à l'assurance-vie individuelle et collective, l'assurance accident et santé et les produits de rente.

L'information par ligne d'affaires et par secteur géographique s'établit comme suit :

	2002			2001		
	Primes	Revenus de placement	Actifs	Primes	Revenus de placement	Actifs
Assurance individuelle	19 154 \$	9 696 \$	128 819 \$	18 062 \$	9 299 \$	117 450 \$
Assurance collective	22 537	1 369	16 477	21 830	1 426	16 862
Services financiers	33 320	10 958	164 715	17 368	11 309	149 793
Autres	–	3 420	77 432	–	3 462	74 359
	<hr/>			<hr/>		
Total canadien	75 011	25 443	387 443	57 260	25 496	358 464
États-Unis	1 203	4 335	78 450	1 098	4 839	82 017
	<hr/>			<hr/>		
	76 214 \$	29 778 \$	465 893 \$	58 358 \$	30 335 \$	440 481 \$
	<hr/>			<hr/>		

## 20. Risque de change étranger

Tous les passifs américains sont supportés par des actifs de cette devise. Si la valeur du dollar canadien diminue par rapport au dollar américain, les bénéfices de la Société sont augmentés et vice versa. Une formule d'amortissement des gains et pertes non réalisés permet d'atténuer l'impact du taux de change sur les résultats.

## 21. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 2001 ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002.

## **Hommage à l'excellence**

Félicitations aux employés qui se sont démarqués en 2002!

### **Prix du Président**

**Anne Blanchard**

Conseillère en réadaptation  
Administration collective

### **Prix de gestion**

**Martin Boudreau**

Vice-président – directeur général  
Placements Louisbourg

### **Prix du bénévolat**

**Nicole Belliveau**

Analyste administrative  
Ressources humaines

### **Prix service à la clientèle**

**Nancy Aubé**

Technicienne design de formulaire  
et support aux opérations  
Informatique

### **Monique Bastarache**

Chef, Administration du marketing  
Marketing

### **Marie Cormier**

Préposée, rémunération des représentants  
Ressources humaines

### **Charles Gervais**

Conseiller juridique  
Services juridiques

### **Fernande Goguen**

Agente, prêts hypothécaires  
Hypothèques

# Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

## La Compagnie de gestion Atlantique (1987) Ltée

100 % Assomption  
Compagnie Mutuelle  
d'Assurance-Vie  
816 \$

## Placements Louisbourg Inc.

51 % La Compagnie  
de gestion Atlantique  
(1987) Ltée

## Place de l'Assomption Ltée

100 % Assomption  
Compagnie Mutuelle  
d'Assurance-Vie  
5 246 \$

## Place Beauséjour Inc.

51 % Place de  
l'Assomption Ltée

% = droits de vote en pourcentage

\$ = valeur comptable (en milliers de dollars canadiens)

**Assomption Compagnie  
Mutuelle d'Assurance-Vie**

C.P. 160 / 770, rue Main  
Moncton, Nouveau-Brunswick  
Canada E1C 8L1

téléphone : (506) 853-6040  
télécopieur : (506) 853-5428  
sans frais : 1 800 455-7337

**La Compagnie de gestion  
Atlantique (1987) Ltée**

770, rue Main  
Moncton, Nouveau-Brunswick  
Canada E1C 1E7

téléphone : (506) 853-5420  
télécopieur : (506) 853-5449

**Placements Louisbourg Inc.**

C.P. 160 / 770, rue Main  
Moncton, Nouveau-Brunswick  
Canada E1C 8L1

téléphone : (506) 853-5410  
télécopieur : (506) 853-5457

**Place de l'Assomption Ltée**

770, rue Main  
Moncton, Nouveau-Brunswick  
Canada E1C 1E7

téléphone : (506) 853-5420  
télécopieur : (506) 853-5449

**Place Beauséjour Inc.**

770, rue Main  
Moncton, Nouveau-Brunswick  
Canada E1C 1E7

téléphone : (506) 853-5420  
télécopieur : (506) 853-5449

Pour obtenir des renseignements additionnels sur Assomption  
Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie ou sur l'une de ses filiales,  
prière de vous adresser au siège social d'Assomption Vie.



C.P. 160 / 770, rue Main  
Moncton, Nouveau-Brunswick  
Canada E1C 8L1

téléphone : (506) 853-6040  
télécopieur : (506) 853-5428  
1 800 455-7337

[www.assomption.ca](http://www.assomption.ca)  
[demande.renseignements@assomption.ca](mailto:demande.renseignements@assomption.ca)



**100 ans**  
Un siècle d'expérience